



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 1er juillet 2025

CSO sur la PAC : la FNSEA salue le renforcement des aides à la production

À l'occasion du Conseil supérieur d'orientation (CSO), la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Annie Genevard, a détaillé les arbitrages relatifs à l'utilisation des reliquats du 2^{ème} pilier de la PAC, pour un montant de 257 millions d'euros sur les années 2023-2024.

La FNSEA rappelle que ces reliquats proviennent d'une inadéquation entre les objectifs de conversion en agriculture biologique fixés dans le PSN et la réalité de l'évolution des marchés. Des discussions seront nécessaires pour éviter de tels décalages à l'avenir.

Dans un contexte de crise sans précédent de la filière Bio, les agriculteurs concernés accueilleront positivement la dotation supplémentaire de leur EcoRégime. La FNSEA se félicite également du renforcement du 1^{er} pilier et des paiements directs aux agriculteurs, permettant à différentes filières de faire face à des problèmes structurels, de contribuer au renouvellement des générations, tout en préservant dans le cadre du 2^{ème} pilier une capacité de financement des investissements et des mesures agro-environnementales (MAEC).

L'encouragement à certaines productions en souffrance par le renforcement des aides couplées, et la prise en compte des territoires en déprise, notamment les Zones Intermédiaires, par un renforcement des MAEC, sont des premières réponses aux demandes exprimées par la FNSEA pour leur venir en aide.

CONTACT PRESSE :

Antoine Giacomazzo

antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr

07 78 11 69 86

La FNSEA salue également l'ambition claire de soutenir les Régions dans le financement des investissements productifs, notamment les infrastructures pour une meilleure gestion de l'eau. Ainsi, pour les années 2025 à 2027, la FNSEA plaide pour que les reliquats soient fléchés prioritairement vers les investissements.

Le CSO de ce jour a prouvé que le budget de la PAC demeure un enjeu essentiel pour permettre à l'agriculture française de faire face aux nombreux défis. Le projet de la Commission d'une fusion entre les budgets dans un fonds unique n'est donc pas acceptable. C'est pourquoi en prévision de la communication de la Commission à la mi-juillet sur le prochain CFP 2028-2034, nous encourageons toutes les entreprises et tous les agriculteurs à signer la pétition que nous lançons avec l'ensemble des organisations agricoles européennes réunies au sein du COPA pour défendre un budget de la PAC à la hauteur :

[https://nosecuritywithoutcap.eu/sign-the-petition !](https://nosecuritywithoutcap.eu/sign-the-petition)

